Sallaumines (62) : une famille accusée d'avoir perçu frauduleusement plus de 60.000€ de la CAF, alors que la mère et les 7 enfants résidaient au Maroc

19/06/2022 à 8h35



Une famille sallauminoise a été épinglée après un contrôle de la CAF : elle aurait perçu plus de 61 500 €, alors que la mère et les sept enfants résidaient principalement à l'étranger.

Ce sont les services de la Caisse d'allocations familiales (CAF) qui ont alerté les policiers. Un couple domicilié à Sallaumines avec ses sept enfants est soupçonné par l'organisme d'avoir perçu frauduleusement 61 532 € de prestations sociales diverses : 41 210 € d'allocations familiales et d'allocation rentrée, 15 000 € d'APL (aide personnalisée au logement), 3 512 € de RSA (revenu de solidarité active), et 958 € de prime de fin d'année.

S'ils ne pouvaient pas y prétendre, c'est que l'enquête menée par les services de la CAF a établi que la mère de 46 ans et ses sept enfants qui suivent leur scolarité par correspondance, résident la plupart du temps au Maroc. Ils y auraient vécu plus de 10 mois en 2017 et entre 7 et 9 mois de

2018 à 2020. Le père de 45 ans, quant à lui, ne se serait pas éloigné du domicile plus de trois mois par an.

(…) La VDN

(Merci à Alan Nanas)